



PLAN DE COURS : AUTOMNE 2026

DÉPARTEMENT : PHILOSOPHIE

**ÉTHIQUE
340-HJD-RI
03-00-03**

Enseignant(e) : Patrice Létourneau Local : HF4240 Courriel : patrice.letourneau@cegeptr.qc.ca

INFORMATIONS

INFORMATIONS SUR L'ENSEIGNANT OU LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS AU MÊME PLAN DE COURS

<u>Nom</u>	<u>Bureau</u>	<u>Téléphone</u>	<u>Courriel</u>
Patrice Létourneau	HF4240 Site Web : https://patriceletourneau.org	(819) 376-1721 #2744	patrice.letourneau@cegeptr.qc.ca

INFORMATIONS SUR LA COORDINATION DU DÉPARTEMENT

<u>Coordonnateur</u>	<u>Bureau</u>	<u>Téléphone</u>	<u>Courriel</u>
Sabrina Parent	HF4265	(819) 376-1721 #3715	sabrina.parent@cegeptr.qc.ca

AUTRES INFORMATIONS, SI NÉCESSAIRE

« Éthique & Justice » | Site web complémentaire au cours : <https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org>

PRÉSENTATION DU COURS

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME OU PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COURS

1- Objet de la discipline :

L'enseignement de la philosophie au collégial vise à former la personne pour elle-même tout en la préparant à assumer, de manière autonome, ses responsabilités sociales, politiques et professionnelles. À travers la lecture d'œuvres philosophiques et l'exercice des règles du raisonnement, cet enseignement forme la personne à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité. L'enseignement de la philosophie au collégial vise également à amener l'élève à prendre en considération et à discuter les acquis de la civilisation occidentale.

2- Place du cours dans la formation :

Les trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles, des acquis de la culture et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux suivants.

Ensemble 1

Le premier ensemble vise à ce que l'élève puisse traiter une question philosophique en élaborant une argumentation rigoureuse. Il s'initie à la philosophie en prenant connaissance des principaux moments de son évolution et de ses distinctions par rapport à la science et à la religion. Dans la culture gréco-latine, la rationalité philosophique s'est développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation. L'étude de cette pensée est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Ensemble 2

Le deuxième ensemble, à partir des acquis de la démarche philosophique, vise à ce que l'élève puisse caractériser, comparer et discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. Il prend connaissance des concepts clés et des principes qui permettent de caractériser et de comparer entre elles différentes conceptions modernes et contemporaines de l'être humain. Il en reconnaît l'importance au sein de la culture occidentale. Il les analyse, les compare et les commente à partir de thèmes ou de problèmes actuels afin d'en discuter les enjeux pour la pensée et l'action. Cet ensemble apporte ainsi un éclairage essentiel pour la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques qui sont fondées sur de telles conceptions de l'être humain. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Ensemble 3

Le troisième ensemble vise à ce que l'élève puisse porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine. Il lui faut se situer de façon critique et autonome par rapport aux enjeux et aux débats éthiques et politiques de la société actuelle. Il prend connaissance de différentes théories philosophiques éthiques et politiques, et les applique à des situations diverses choisies, notamment, dans son champ d'études. La dissertation philosophique est un moyen privilégié pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

En somme, les trois ensembles en philosophie contribuent au développement de la pensée rationnelle et critique, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle, sociale et politique. Ils contribuent aussi à la transmission de la culture comme héritage de civilisation. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis, dans chaque ensemble, sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou l'analyse d'extraits majeurs ainsi que sur la production écrite.

COMPÉTENCE(S)

«Voici les compétences ministérielles et les éléments de compétence qui sont associés à ce cours.»

Numéro(s)	Compétence(s)
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.
	Élément 1: dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. Critères de performance • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
	Élément 2: présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. Critères de performance • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs: contexte historique, concepts et principes.
	Élément 3: appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'élève. Critères de performance • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
	Élément 4: défendre une position critique à propos d'une situation problématique. Critères de performance • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les précisions départementales :

Les activités d'apprentissage :

L'étudiant ou l'étudiante composera des textes et fera des exercices dans lesquels il ou elle devra:

- Énoncer une problématique philosophique de nature éthique ou politique.
- Dégager la dimension éthique ou philosophico-politique d'une question ou d'un problème.
- Maîtriser les éléments essentiels d'au moins trois (3) théories en philosophie éthique ou politique.
- Appliquer les éléments des théories étudiées à des problèmes choisis incluant dans son champ d'études.
- Évaluer quelques forces et faiblesses des théories étudiées.
- Énoncer et justifier une position personnelle à l'égard de problèmes éthiques ou politiques choisis notamment dans son champ d'études.

Le cadre général de la formation:

- Étude d'extraits importants de textes de philosophes.
- Thèmes liés aux cinq grands champs de savoir.

OBJECTIFS PARTICULIERS

nil

DOUBLES SEUIL OU SEUILS MULTIPLES (S'IL Y A LIEU)

Aucun

OBJECTIF TERMINAL D'INTÉGRATION DU COURS

L'élève qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie peut rendre compte,

• sur le plan des connaissances :

- des thèmes, des oeuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
- des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
- des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
- des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
- des outils méthodologiques;

• sur le plan des habiletés, de son aptitude :

- au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la synthétisation, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
- à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
- à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
- à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
- à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
- au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
- à la communication de ses idées de manière claire et cohérente à l'oral comme à l'écrit,
- à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
- à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;

• sur le plan des attitudes, de sa valorisation :

- de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
- de la réflexion critique,
- de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
- de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
- des idées et de leur histoire,
- de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
- de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
- de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
- de la responsabilité individuelle et citoyenne.

ÉCOLOGISATION DU COURS

[Objectifs du développement durable](#) visés et mesures spécifiques pour l'écologisation (éléments d'évaluation, contenus particuliers, etc.)

DÉTAILS

**Ce cours intègre un objectif d'écologisation et de développement durable de la formation.
Des sujets et thèmes liés aux ODD des Nations Unis représentent 25% ou plus du cours.**

En outre :

- ODD 10 (Inégalités réduites).
- ODD 16 (Paix, Justice et Institutions efficaces).
- ODD 13, ODD 14 et ODD 15 (Lutte contre les changements climatiques ; Vie aquatique ; Vie terrestre).

ORGANISATION DU COURS

Éléments du cours :

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
Cours 1	Lancement du cours / Survol de la session.	Éléments : - Présentation du prof et des étudiants. - Survol du cours/session. - Informations sur les évaluations. - Matériel obligatoire pour le cours. - Indications pour la semaine prochaine. *** MATÉRIEL POUR LE COURS*** 1- Livre obligatoire à acheter : Daniel D. Jacques, <i>California Dream. Contes posthumanistes à l'usage des enfants de l'avenir</i>, Montréal, Éditions Liber, 2021, 141 pages. *ISBN : 9782895787402 * En vente à la COOPSCO du Cégep de Trois-Rivières au prix régulier de 18\$ ou de 17,10\$ pour les membres. 2- Notes de cours et exercices à imprimer : Le document numérique des <i>Notes de cours et exercices</i> (à imprimer) sera envoyé par MIO et déposé dans LÉA/OMNIVOX. 3- Carnet de lecture à imprimer : Le document numérique du <i>Carnet de lecture</i> (à imprimer) sera envoyé par MIO et déposé dans LÉA/OMNIVOX.

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
		0- Site complémentaire au cours : https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org Possibilité de 3 points bonis (3%) pour la rédaction d'un compte-rendu sur la conférence de Charles Taylor (disponible en vidéo sur le site du cours) sur le thème « Identité et laïcité ». La vidéo de la conférence « Identité et laïcité » de Charles Taylor est disponible à l'adresse suivante : https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org/capsules-du-cours/#conference-charles-taylor
Cours 2	Notions de base.	- Éthique et morale : est-ce qu'il y a des différences ? - Paradoxe : est-il « éthique » de craindre la « morale » ? - Les conditions pour qu'il y ait un dilemme éthique. - L'éthique et le juridique : l'importance de ne pas confondre l'éthique avec les lois et le droit/juridique. - Les types de jugement sur la réalité : les jugements de faits, les jugements de préférence/goût, les jugements de valeur/interprétation. - Le scientisme et l'hyperrelativisme : deux dérives opposées. - Entre Charybde et Scylla : exercice sur les pièges opposés de l'hyperrelativisme et du scientisme. - Trois types d'approches en philosophie éthique : les approches déontologiques, les approches téléologiques (ou conséquentialistes) et les approches des vertus. - Exercices sur les approches. ***COMPLÉMENTS*** - Des exercices seront à faire chez soi. - Exercice complémentaire d'identification de raisonnements scientistes AVEC CORRIGÉ de l'exercice, à la capsule vidéo 8 : ethiqueetjustice.patriceletourneau.org/capsules-du-cours/#scientisme-et-hyperrelativisme

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
Cours 3	L'éthique et la psychologie du développement : - La perspective de Kohlberg en psychologie du développement du jugement moral.	- Retour sur les exercices avec les notions de la semaine d'avant. - Kohlberg PARTIE 1 : présentation des recherches de Kohlberg en psychologie cognitive sur les stades du développement du jugement moral. - Kohlberg PARTIE 2 : présentation dans le détail des stades 1 à 3 du développement du jugement moral (selon les recherches de Kohlberg).
Cours 4	L'éthique et la psychologie : - La perspective de Kohlberg en psychologie du développement du jugement moral.	- Kohlberg PARTIE 3 : présentation dans le détail des stades 4 à 6 (et même d'un 7e stade controversé) dans le développement du jugement moral (selon les recherches de Kohlberg). - Exercices sur les stades du développement du jugement moral selon Kohlberg. - Apports et limites : ce que ces travaux permettent d'entrevoir, et ce qu'ils ne permettent pas d'entrevoir. - Indications pour la première évaluation. - Exercices. ***COMPLÉMENTS*** - Exercice complémentaire sur les stades du développement du jugement moral selon Kohlberg AVEC CORRIGÉ de l'exercice à la capsule vidéo 13 : https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org/capsules-du-cours/#kohlberg
Cours 5 ÉVALUATION (10%) EN 2e PARTIE DU COURS	- Indications en première partie du cours sur le livre à analyser pour la semaine prochaine : Daniel D. Jacques, <i>California Dream. Contes posthumanistes à l'usage des enfants de l'avenir</i> , Montréal, Éditions Liber, 2021, 140 pages. ** 2e PARTIE DU COURS : - ÉVALUATION (10%) en deuxième partie du cours sur l'ensemble de la matière (notions de base et travaux de Kohlberg).	- Indications en première partie du cours sur le livre à analyser pour la semaine prochaine : Daniel D. Jacques, <i>California Dream. Contes posthumanistes à l'usage des enfants de l'avenir</i> , Éditions Liber, 2021, 140 pages. - ÉVALUATION en deuxième partie du cours sur l'ensemble des notions de base et sur les travaux de Kohlberg. - Durée allouée pour réaliser l'évaluation : temps maximum de 1h30 (durée : 1/2 cours max., en 2e partie de cours).

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
		- Évaluation de la compréhension de l'ensemble des notions et de la capacité à les discerner. - Pondération de l'évaluation : 10%
Cours 6 (4 premiers chapitres du livre <i>California Dream</i> : EXERCICES en classe)	L'éthique et les conceptions de l'être humain : - Autour du livre de Daniel D. Jacques, <i>California Dream. Contes posthumanistes à l'usage des enfants de l'avenir</i>, Montréal, Éditions Liber, 2021, 141 pages. - EXERCICE sur les 4 premiers chapitres (à lire AVANT ce cours).	- Les utopies transhumanistes et posthumanistes. - Arrière-plan : l'échec des humanismes à rallier ; l'échec du ralliement autour de la question de ce qui fait l'humanité de l'être humain. - De nouvelles questions éthiques. - Le lien nécessaire avec les conceptions de l'être humain. - Perspectives anthropologiques historiques et contemporaines. - EXERCICE en classe (4 PREMIERS CHAPITRES de <i>California Dream</i>) : questions formatives sur les 4 premiers chapitres du livre <i>California Dream</i> et discussions en classe. **Lecture OBLIGATOIRE** : - Jacques, Daniel D., <i>California Dream. Contes posthumanistes à l'usage des enfants de l'avenir</i>, Montréal, Éditions Liber, 2021, 141 pages.
Cours 7 ÉVALUATION (18%+2%) SUR LE LIVRE <i>CALIFORNIA DREAM</i> (et remise du <i>Carnet de lecture</i>)	L'éthique et les conceptions de l'être humain : - ÉVALUATION (durée : tout le cours) : questions en lien avec le livre de Daniel D. Jacques, <i>California Dream. Contes posthumanistes à l'usage des enfants de l'avenir</i>, Montréal, Éditions Liber, 2021, 141 pages.	ÉVALUATION : Questions pour l'analyse critique en lien avec le livre de Daniel D. Jacques, <i>California Dream. Contes posthumanistes à l'usage des enfants de l'avenir</i>, Montréal, Éditions Liber, 2021, 141 pages. Précision pour l'évaluation : Questions à partir du chapitre 5 jusqu'à la fin du livre (incluant l'Épilogue) de Daniel D. Jacques, <i>California Dream. Contes posthumanistes à l'usage des enfants de l'avenir</i>. **Apportez votre livre et votre Carnet de lecture pour faire l'évaluation** Pondération de l'évaluation : - Questions pour l'analyse critique du livre : 18% ET : - Le Carnet de lecture sera aussi ramassé avec l'évaluation (Carnet de lecture : 2%).

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
		*Pour les GROUPES DU LUNDI et DU MARDI, ainsi que DU JEUDI : après le cours 7 il y a la semaine de journées d'études. * ** *Pour les GROUPES DU MERCREDI ET DU VENDREDI : après le cours 8 il y a la semaine de journées d'études. _____ ***RAPPEL (POINTS BONIS)*** : possibilité de 3 points bonis (3%) pour la rédaction d'un compte-rendu sur la conférence de Charles Taylor (disponible en vidéo sur le site du cours) sur le thème « Identité et laïcité ». La vidéo de la conférence « Identité et laïcité » de Charles Taylor est disponible à l'adresse suivante : https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org/capsules-du-cours/#conference-charles-taylor _____
Cours 8	L'éthique et la philosophie : - Philosophie éthique : l'éthique déontologique de Kant et ses alternatives.	- Emmanuel Kant et la morale du devoir : une perspective déontologique en philosophie. - Évaluation critique de l'éthique kantienne (pratiques et fondements). - Deux alternatives déontologiques à l'éthique kantienne (deux tentatives de contournement des critiques adressées à la déontologie kantienne) : - Hare, - Habermas. - Évaluation critique des alternatives déontologiques proposées par Hare et Habermas. - Travaux et exercices de mise en application de la morale du devoir de Kant.

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
		COMPLÉMENTS - Exercice complémentaire sur l'application de l'éthique déontologique de Kant AVEC CORRIGÉ de l'exercice, à la capsule vidéo 16 : https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org/capsules-du-cours/#Kant
Cours 9	L'éthique et la philosophie : - Suite de la perspective déontologique : exercices de mise en pratique. - Philosophie éthique : l'éthique utilitariste (Jeremy Bentham, John Stuart Mill, Peter Singer).	- Suite et fin sur la perspective déontologique en philosophie éthique. - Exercices de mise en application de la morale du devoir de Kant. ** - Début de la perspective utilitariste en philosophie éthique. - L'éthique utilitariste : l'utilitarisme aux 19e, 20e et 21e siècles ; Jeremy Bentham, John Stuart Mill et Peter Singer. - Évaluation critique de l'utilitarisme. Trois types de critiques adressées à l'utilitarisme. - Grandeurs et misères de la complexité. ***COMPLÉMENTS*** - Exercice complémentaire sur l'application de l'éthique utilitariste AVEC CORRIGÉ et second complément CORRIGÉ de mise en application de Kant vs. l'utilitarisme, à la capsule vidéo 19 : https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org/capsules-du-cours/#utilitarisme
Cours 10	Préparation à la dissertation. Activités/Exercices	- Suite et fin de l'évaluation critique de l'utilitarisme. Trois types de critiques adressées à l'utilitarisme ; grandeurs et misères de la complexité. * - Activités / Exercices.
Cours 11	** ÉVALUATION (20%) : DISSERTATION APPLICATIVE AVEC LA MORALE DU DEVOIR DE KANT ET L'ÉTHIQUE UTILITARISTE. **	DISSERTATION (tout le cours) : - Dissertation à partir d'une mise en situation d'un dilemme éthique. - Dilemmes éthiques : choix entre diverses mises en situation tenant compte des champs d'études.

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
morale du devoir de kant et avec l'utilitarisme)		PRÉCISIONS : Dissertation applicative incluant les étapes suivantes : - Explication et application de l'éthique déontologique kantienne au problème éthique de la mise en situation. - Explication et application de l'éthique utilitariste au problème éthique de la mise en situation. - Temps alloué : tout le cours PONDÉRATION : Pondération de l'évaluation : 20%
Cours 12	La structure de la « Prise de position personnelle ». L'Éthique et les interactions avec les animaux et l'environnement : - Éthique animale et éthique de l'environnement.	- La structure de la « Prise de position personnelle ». - Précisions sur les possibilités de pratiques pour la dissertation finale. - Éthique animale et éthique de l'environnement : - Exposition et discussion des perspectives suivantes en éthique animale et en éthique de l'environnement : - L'utilitarisme en éthique animale et en éthique de l'environnement ; livre : <i>La Libération animale</i> (Peter Singer) ; le Droit des animaux. Les débats (ou divergences) à l'intérieur des approches utilitaristes. - Notions de spécisme et d'antispécisme. - La perspective de la Deep Ecology (Arne Næss), la perspective du Wilderness et la perspective du biocentrisme. - Débats : retour sur les écueils de l'antispécisme et de la non-reconnaissance d'un statut particulier (de responsabilité morale) pour l'être humain. - La perspective de la primauté de la responsabilité morale de l'Humain sur la nature (Francis Schaeffer) ; la critique des notions de «spécisme et d'antispécisme».

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
		- Les débats entre « sphère privée » et « sphère publique », sur ce qui doit (ou pas) être légiféré en éthique animale et en éthique de l'environnement. ***COMPLÉMENTS*** - Révision à la capsule vidéo 20 : https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org/capsules-du-cours/#ethique-animale - Supplément : exercices facultatifs identifiés dans l'encadré vert sous la capsule 20 : https://ethiqueetjustice.patriceletourneau.org/capsules-du-cours/#ethique-animale
Cours 13	L'éthique et la philosophie politique : - La <i>Théorie de la justice</i> de John Rawls, les débats avec les libertariens (Robert Nozick, etc.), les droits individuels et les droits collectifs, les critiques de la « fausse neutralité » libérale (Michael Sandel).	- Transition vers les particularités des débats sur la <i>Théorie de la justice</i> de Rawls et les influences de ces perspectives sur nos sociétés. - La <i>Théorie de la justice</i> de John Rawls. - Les débats suscités par la <i>Théorie de la justice</i> de Rawls. - Le cas de la Loi 101 : débat sur le 1^{er} principe de justice de Rawls (droits individuels vs droits collectifs). John Rawls vs Charles Taylor. - Rawls face aux libertariens (Robert Nozick et al.). Les débats sur le 2^e principe de Justice (et les impôts). La question du « mérite ». - Divergences et débats entre Rawls et Michael Sandel. Est-ce que la « neutralité libérale » est neutre ? - Est-il malsain de séparer le Juste du Bien ? - L'unité du Juste, du Bien et de l'Avantageux chez Socrate. - Est-ce que le choix de la « neutralité » est vraiment neutre ? - Est-ce qu'obliger à mettre entre parenthèses des conceptions substantielles du Bien est une juste exclusion ?
Cours 14 - ÉVALUATION (10%) en 2^e PARTIE DU COURS. (Éthique animale + Éthique de	- Indications pour l'évaluation synthèse du cours. - ÉVALUATION (10%) en 2^e PARTIE DU COURS. Voir les précisions ci-contre -->	- Indications pour l'évaluation synthèse du cours. - Explication pour le paragraphe d'intro de la dissertation. - Exercice pour le paragraphe d'intro. - Indications pour les sections d'explication et d'application de théories

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
l'environnement + Théorie de la justice) Voir les précisions -->		éthiques. * * - ÉVALUATION EN 2e PARTIE DU COURS (temps alloué : max 1h30) : PRÉCISIONS sur l'ÉVALUATION (10%) : - Évaluation composée de questions à choix de réponses, ainsi que de questions à développement court. - Temps alloué : max 1h30 (en 2e partie du cours) - Pondération : 10% - Les questions porteront sur les perspectives en éthique animale et en éthique de l'environnement, ainsi que sur la Théorie de la justice de Rawls et ses débats (autour du 1er principe de justice ; autour du 2e principe de justice ; autour de la «neutralité» de la «séparation» du Juste et du Bien). - Pondération : 10%.
Cours 15	Révision, pratiques et aide individualisée.	- Révision. - Pratiques pour la dissertation finale. - Aide individualisée.
Session des examens Évaluation synthèse : dissertation applicative finale (40%)	*ÉVALUATION SYNTHÈSE DU COURS (40%) : Dissertation applicative de 900 mots minimum, en un maximum de 4h. Cette évaluation aura lieu au moment fixé par le Cégep de Trois-Rivières à l'intérieur du calendrier des évaluations finales.	Voir le barème de correction de l'évaluation synthèse du cours. - Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. - Durée de quatre (4) heures maximum. - Droit à un dictionnaire, un ouvrage de conjugaison (ex. Bescherelle) et une grammaire. - Droit à une feuille recto verso 8½ x 11 de notes manuscrites (écrites à la main). - Oeuvre autorisée : le livre de Daniel D. Jacques, <i>California Dream. Contes posthumanistes</i>

Durée	Thèmes ou sujets	Contenus sommaires
		à l'usage des enfants de l'avenir, Montréal, Éditions Liber, 2021, 141 pages. - Aucune autre documentation n'est permise. - Pondération de l'évaluation : 40%

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Les 45 heures de cours seront généralement aménagées de la façon suivante :

- 1- Cours magistraux (théorie)
- 2- Exercices (individuels et en équipe)
- 3- Évaluations sommatives

UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE (IAG) DANS LE COURS

Au Cégep il y a trois niveaux d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) possibles dans les **travaux, devoirs et évaluations**. Pour chacun des travaux, devoirs ou évaluations, l'enseignant·e précisera clairement le niveau permis. Voici l'explication des trois niveaux :

Niveau 1 : Utilisation interdite

L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative est strictement interdite. Toute utilisation sera considérée comme une faute en regard de la [Procédure de traitement en cas de plagiat, de tricherie ou de fraude à l'intention des étudiantes et des étudiants \(PR-211\)](#).

Niveau 2 : Utilisation encadrée

L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative est permise uniquement pour certaines tâches. Les consignes et balises seront fournies par l'enseignant·e. L'étudiant·e doit être transparent et déclarer l'usage des outils d'IAG en respectant les normes de l'intégrité intellectuelle. Il ou elle demeure responsable du contenu utilisé. Toute utilisation doit respecter les principes d'intégrité intellectuelle conformément à la [Procédure de traitement en cas de plagiat, de tricherie ou de fraude à l'intention des étudiantes et des étudiants \(PR-211\)](#).

Niveau 3 : Utilisation libre

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) est intégrée dans ce cours. L'étudiant·e est autorisé à utiliser l'IA tout au long du processus d'apprentissage. L'étudiant·e doit être transparent et déclarer l'usage des outils d'intelligence artificielle générative en respectant les normes de l'intégrité intellectuelle. Il ou elle demeure responsable du contenu utilisé. Toute utilisation doit respecter les principes d'intégrité intellectuelle conformément à la [Procédure de traitement en cas de plagiat, de tricherie ou de fraude à l'intention des étudiantes et des étudiants \(PR-211\)](#).

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES - ÉVALUATION FORMATIVE

« L'évaluation formative doit permettre à l'étudiant d'obtenir une rétroaction tenant compte des objectifs à atteindre dans le cadre du cours. » - [PIEA](#), article 6.4.

Évaluations	Niveau IAg
Tout au long de la session, il y aura différents exercices formatifs permettant de valider la compréhension de la matière et de se préparer aux évaluations sommatives. Dans ce cadre, l'utilisation de l'IA générative est strictement interdite.	Niveau 1 : Utilisation de l'IA générative strictement interdite. Voir les détails du <i>Niveau 1</i> , ci-haut.
Ponctuellement, il pourra y avoir des blocs réflexifs sur l'éthique appliquée aux enjeux de l'IA générative, de la cybersécurité, de la souveraineté des données et de la résilience numérique. Dans ce cadre, une utilisation prudente et encadrée pourra être permise, selon des modalités qui seront communiquées en classe.	Niveau 2 : Utilisation encadrée Uniquement pour ces portions et selon leurs modalités spécifiques. Voir les détails du <i>Niveau 2</i> , ci-haut.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES - ÉVALUATION SOMMATIVE

« Dans tous les cours, l'évaluation sommative doit comporter une évaluation synthèse portant sur l'ensemble des éléments de compétence à maîtriser. Cette évaluation synthèse de cours (ESC) doit compter pour 40% de l'évaluation sommative. » - [PIEA](#), article 6.5.1.*

*Pour les cours présentant des difficultés particulières, à des fins d'accommodement pédagogique, un département peut accorder à l'ESC une pondération moindre, dont le minimum est fixé à 30 %. La pondération particulière retenue pour ces cours est inscrite dans les Règles départementales d'évaluation des apprentissages (RDEA).

« Dans tous les cas, comme l'ESC constitue l'évaluation la plus importante d'un cours, aucune autre évaluation sommative ne peut se voir attribuer une pondération supérieure. » - [PIEA](#), article 6.5.3.

PRÉSENCE DES ÉTUDIANTS AUX ÉVALUATIONS

Le calendrier scolaire, rendu disponible plusieurs mois avant le début de l'année scolaire, doit être respecté dans son intégralité, incluant les cours et les évaluations de fin de session. En conséquence, et en conformité avec la Procédure relative à la présence aux cours (PR-209), aucune absence ne sera autorisée pour des raisons personnelles tels des voyages, stages, stages d'immersion en langue seconde, emplois, etc.

Évaluations	Brève description	Durée / date de remise ou de passation	Pondération	Niveau IAg
Évaluation sur les notions de base et sur les travaux de Kohlberg.	Voir l'écheancier détaillé. Des précisions vous seront aussi communiquées en temps opportuns.	En 2e partie du cours 5.	10%	Niveau 1 : Utilisation de l'IA générative strictement interdite.
Questions pour l'analyse critique du livre de Daniel D. Jacques, <i>California Dream. Contes posthumanistes</i> à	Voir l'écheancier détaillé. Des précisions vous seront aussi	Cours 7. Note : le formatif du cours 6	18%	Niveau 1 : Utilisation de l'IA générative

Évaluations	Brève description	Durée / date de remise ou de passation	Pondération	Niveau IA g
<i>l'usage des enfants de l'avenir</i> , Montréal, Éditions Liber, 2021, 141 pages.	communiquées en temps opportuns.	est un préalable.		strictement interdite.
Carnet de lecture sur les contes posthumanistes. Le Carnet de lecture doit être remis en format papier (la remise numérique ne sera PAS acceptée).	Voir l'écheancier détaillé. Des précisions vous seront aussi communiquées en temps opportuns.	Cours 7. Remise du Carnet en même temps que la remise de vos réponses à l'évaluation sur le livre.	2%	Niveau 1 : Utilisation de l'IA générative strictement interdite.
Dissertation applicative , avec la morale du devoir de Kant et l'éthique utilitariste.	Voir l'écheancier détaillé. Des précisions vous seront aussi communiquées en temps opportuns.	Cours 11.	20%	Niveau 1 : Utilisation de l'IA générative strictement interdite.
Évaluation combinée (questions distinctes) : A- Une question brève sur la théorie de la justice de Rawls (et ses débats). B- Une question avec développement d'une prise de position personnelle sur les approches en éthique animale et/ou en éthique de l'environnement.	Voir l'écheancier détaillé. Des précisions vous seront aussi communiquées en temps opportuns.	En 2e partie du cours 14.	10%	Niveau 1 : Utilisation de l'IA générative strictement interdite.
Évaluation synthèse du cours : dissertation applicative d'un minimum de 900 mots à réaliser dans un délai de 4h maximum.	- Évaluation synthèse du cours. - Voir le barème de l'évaluation, plus loin.	Pendant la session des examens finaux.	40%	Niveau 1 : Utilisation de l'IA générative strictement interdite.

INFORMATIONS SUR LES ÉVALUATIONS DE LA SESSION

Voir le tableau ci-dessus.

CONTEXTE DE RÉALISATION ET CRITÈRE (S) DE CORRECTION DE L'ÉVALUATION SYNTHÈSE

Contexte de réalisation de l'évaluation synthèse :

- Individuellement.
 - À l'occasion de la rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
 - Évaluation synthèse d'une durée de quatre (4) heures.
 - L'évaluation synthèse pourra être scindée, étant attendu qu'une partie de l'épreuve synthèse soit réalisée dans la seizième semaine.
 - À l'aide d'un dictionnaire, d'un ouvrage de conjugaison (ex. Bescherelle) et d'une grammaire.
 - À l'aide d'une feuille recto verso 8½ x 11 de notes manuscrites (écrites à la main).
 - Une oeuvre pourra être autorisée (en l'occurrence sera autorisé : le livre de Daniel D. Jacques, *California Dream. Contes posthumanistes à l'usage des enfants de l'avenir*, Montréal, Éditions Liber, 2021, 141 pages).
 - Aucune autre documentation n'est permise.
-

Barème de correction de l'évaluation synthèse du cours 340-HJC/HJD-RI :

* Conformément à la «Politique du français» adoptée par le Cégep de Trois-Rivières, la qualité de la langue sera évaluée lors de l'évaluation synthèse. À cet égard, on pourra soustraire jusqu'à 10% de la note finale obtenue pour l'évaluation synthèse

Partie évaluée	Critères	Points
Introduction : dégager la dimension philosophique éthique ou politique d'une question ou d'un problème.	• Énoncer une problématique claire et pertinente. • Identifier les valeurs fondamentales en conflit.	5 pts/40
Appliquer au moins deux théories en philosophie éthique ou politique à ce problème.	• Identifier et expliquer les éléments essentiels des théories. • Appliquer les principaux éléments théoriques au problème.	20 pts/40
Énoncer une prise de position critique concernant ce problème de philosophie éthique ou politique.	• Énoncer une position claire et pertinente (thèse). • Formulation d'un argument et d'une objection en rapport à votre position (thèse). • Réplique à l'objection.	15 pts/40

PÉRIODE D'ÉVALUATIONS SYNTHÈSES

L'évaluation synthèse se tiendra soit pendant la dernière semaine de cours (du vendredi 4 au vendredi 11 décembre 2026), soit pendant la session d'examens (du lundi 14 au mardi 22 décembre 2026), selon la nature de l'évaluation déterminée par l'enseignant.e. Le tableau qui suit précise la semaine où chacune des composantes de l'évaluation synthèse devra être remise à l'enseignant.e (travail, rapport de projet, etc.) ou passée (examen théorique, examen pratique, etc.).

Tous les groupes associés à un même numéro de cours seront soumis à leur évaluation synthèse la même semaine, à moins qu'une autre règle ait été entérinée par l'assemblée départementale et confirmée par la direction des études.

Nature de l'évaluation	Semaine de remise ou passation
Évaluation synthèse Voir le barème ci-haut.	Passation lors de la session des évaluations synthèses.

DATE D'ABANDON OU DE DÉSINSCRIPTION À UN COURS

Pour la présente session :

- La date de désinscription au cours sans mention au bulletin est le vendredi 18 septembre 2026.
- La date d'abandon de cours est fixée à 60 % de la session. L'étudiant verra apparaître la note « abandon » à son bulletin. Pour les cours soumis à l'horaire régulier, cette date est le vendredi 30 octobre 2026. Pour les cours en mode intensif ou concernés par des modalités d'horaires adaptées, cette date est indiquée dans le tableau qui suit.

MÉDIAGRAPHIE

Celle-ci sera présentée lors des cours.

UTILISATION DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES (DROITS D'AUTEUR)

Les documents numériques transmis dans le cadre de ce cours sont protégés par le droit d'auteur. Leur utilisation est limitée à **un usage personnel**. Il est interdit d'en imprimer plus d'un exemplaire, ainsi que de les partager, de les reproduire ou de les diffuser par tout moyen.

VOLUME(S) OBLIGATOIRE(S) ET MATÉRIEL REQUIS

Matériel requis :

- **Livre obligatoire à acheter :**
- Daniel D. Jacques, *California Dream. Contes posthumanistes à l'usage des enfants de l'avenir*, Montréal, Éditions Liber, 2021, 141 pages.
*ISBN : 9782895787402
* En vente à la COOPSCO du Cégep de Trois-Rivières au prix régulier de 18\$ ou de 17,10\$ pour les membres.
- **Cahier avec notes de cours et exercices** (à imprimer). Le document numérique sera transmis par MIO et déposé dans LÉA/OMNIVOX. Ce document devra être imprimé et apporté en classe à tous les cours.
- **Carnet de lecture** (à imprimer). Le document numérique sera transmis par MIO. Ce document devra être imprimé et apporté en classe à tous les cours.
- En cas d'absence (justifiée) ou de besoins particuliers de révision : capsules vidéo sur le site du cours : <https://ethiqueetjustice.patriceleturneau.org/capsules-du-cours/>

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

nil

AUTRES INFORMATIONS, SI NÉCESSAIRE

Dans la section des règles et politiques, prendre connaissance de la **POLITIQUE DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE : CLASSES « SANS » ÉCRANS** (adoptée par l'assemblée départementale en juin 2024).

Domaines de spécialisation et champs de savoir

Bloc I -Techniques biologiques et sciences de la santé

200.BO Sciences de la nature

111.AO Techniques d'hygiène dentaire

120.AO Techniques de diététique

180.AO Techniques de soins infirmiers

Bloc II -Techniques physiques et sciences pures et appliquées

200.BO Sciences de la nature
221.AO Technologie de l'architecture
221.BO Technologie du génie civil
221.CO Technologie de la mécanique du bâtiment
235.BO Technologie du génie industriel
241.AO Techniques de génie mécanique
241.DO Technologie de maintenance industrielle
243.BO Technologie de l'électronique
243.CO Technologie de l'électronique industrielle
270.AA Technologie du génie métallurgique - Procédés de transformation
270.AB Technologie du génie métallurgique - Fabrication mécanosoudée
270.AC Technologie du génie métallurgique - Contrôle des matériaux

Bloc III -Techniques humaines et sciences humaines

3A0.13 Sciences humaines - Individu
3A0.15 Sciences humaines - Monde
310.AO Techniques policières
388.AO Techniques de travail social
393.AO Techniques de la documentation
700.BO Histoire et civilisation

Bloc IV-Techniques administratives et sciences administratives

200.CO Sciences informatiques et mathématiques
3A0.12 Sciences humaines - Administration
410.AO Techniques de la logistique du transport
410.AU DEC-Bac en logistique
410.BO Techniques de comptabilité et de gestion
410.BU DEC-Bac en sciences comptables
410.DO Gestion de commerces
410.DU DEC-Bac en marketing
420.AO Techniques de l'informatique - Informatique de gestion
420.AU DEC-Bac en informatique

Bloc V -Techniques artistiques et arts

200.11 Sciences de la nature/ Musique
30V.13 Sciences humaines/ Arts visuels
300.21 Sciences humaines/ Musique
5A1.AH Arts, lettres et communication – Littérature, arts et cinéma
5A1.AK Arts, lettres et communication – Théâtre et créations médias
5A1.AL Arts, lettres et communication – Langues
501.AO Musique
51V.AO Arts visuels
570.EO Techniques de design d'intérieur

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

PROCÉDURE DE DISCUSSION DU PLAN DE COURS

nil

PRÉSENCE AUX COURS ET AUX EXAMENS

PRÉAMBULE

Au Cégep de Trois-Rivières nous considérons l'étudiant comme le premier responsable de sa formation. C'est à lui qu'incombe la responsabilité de choisir un programme de formation, de s'y inscrire et de réussir les cours qui y sont rattachés.

La réussite de chacun des cours et du programme d'études implique que l'étudiant participe aux différentes activités d'apprentissage. Cette participation constitue la première obligation que l'étudiant doit satisfaire dans la prise en charge de sa formation.

C'est pourquoi le Cégep précise, dans sa politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages des étudiants (article 4.2.5), que la présence aux cours est obligatoire et qu'il adopte les présentes règles.

RÈGLES

ARTICLE 1 La présence aux cours est obligatoire. Elle ne constitue pas un objet de notation mais plutôt une obligation pour la réussite d'un cours.

ARTICLE 2 Un étudiant qui s'est absenté, sans raison sérieuse (maladie, accident, mortalité, événement de force majeure), à plus de 10% des activités d'apprentissage prévues pour un cours, peut se voir refuser, par son enseignant, l'accès au cours et l'autorisation de se présenter à l'évaluation finale (examen synthèse de cours).

Cet article ne doit pas être interprété comme un droit pour l'étudiant de s'absenter d'un cours sans raison. Il n'a pour raison d'être que de fixer une limite que l'étudiant ne pourra franchir sans s'exposer à la conséquence prévue.

ARTICLE 3 Pour répondre à des exigences spécifiques, un département peut imposer, pour une activité particulière (laboratoire, stage, etc.) ou pour l'ensemble d'un cours, un taux de présence plus élevé que celui indiqué à l'article 2 des présentes règles.

ARTICLE 4 L'étudiant doit être informé des dispositions du présent règlement. Chaque département doit porter à ses plans de cours les règles convenues pour les cours dont il est responsable. De telles règles doivent inclure les dispositions particulières prévues à l'article 3.

ARTICLE 5 L'enseignant qui refuse à un étudiant l'accès au cours et l'autorisation de se présenter à l'évaluation finale (examen synthèse de cours) pour la raison invoquée à l'article 2 doit l'aviser et en informer la coordination départementale.

ARTICLE 6 Dans le cas où l'étudiant jugerait ne pas avoir reçu le traitement adéquat, il peut en appeler de la décision de l'enseignant auprès de la coordination départementale concernée.

ARTICLE 7 Un comité, constitué du coordonnateur du département, d'un enseignant du département et d'un étudiant représentant l'Association générale des étudiants, entend l'étudiant et l'enseignant impliqués et rend une décision.

ARTICLE 8 Le coordonnateur du département informe la direction adjointe au cheminement scolaire de cette décision.

ARTICLE 9 La direction adjointe au cheminement scolaire avise de façon officielle l'étudiant de cette décision et, si possible, retire ce cours de son horaire d'examens.

ARTICLE 10 Le directeur des études est responsable de l'application du présent règlement et de sa révision.

ARTICLE 11 Le présent règlement entre en vigueur dès son adoption par le Conseil d'administration.

POLITIQUE CONCERNANT L'ABSENCE OU LE RETARD DE L'ENSEIGNANT OU DE L'ENSEIGNANTE

nil

REMISE DES TRAVAUX ET RAPPORTS

Dans le cadre de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, une pénalité de 10% par jour ouvrable est prévue par le département pour les élèves qui remettent en retard leurs travaux. Cependant, l'élève qui, pour des raisons jugées graves et sérieuses, ne peut respecter le délai fixé, devra s'entendre le plus tôt possible avec le professeur pour arrêter les modalités entourant la remise de ce rapport ou de ce travail.

POLITIQUE CONCERNANT LES ÉVALUATIONS

PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

L'élève doit se présenter à chacune des évaluations prévues (contrôles, examens, tests). Toute absence à une évaluation sommative entraîne la note 0 pour cette évaluation. Cependant l'élève qui, pour des raisons jugées sérieuses, ne peut se présenter à une évaluation, dispose d'un délai de 5 jours ouvrables pour s'entendre avec le professeur afin d'arrêter les modalités entourant cette évaluation.

POLITIQUE DE RÉVISION DES NOTES

Si pour quelque raison un étudiant trouve que ses résultats ne sont pas adéquats, il a droit à une révision de ses notes. La demande de révision de note de l'élève doit être déposée au local SC-1011 à la date fixée par la Direction adjointe au cheminement scolaire.

POLITIQUE DU FRANÇAIS

Le Cégep de Trois-Rivières s'est donné comme mission éducative de « développer l'autonomie » des élèves. Or, la langue est l'outil premier des opérations intellectuelles et de la synthèse des savoirs. Acquérir des connaissances, traiter des informations et rendre compte de ses apprentissages reposent en effet sur des activités langagières : écouter, lire, parler, écrire. Au collégial, le développement de ces compétences langagières ne saurait dépendre des seuls cours de français, chaque discipline apportera sa contribution au développement des habiletés de communication. Aussi, pour favoriser la maîtrise de la langue et promouvoir la recherche de la qualité dans l'utilisation du français, la Politique du français s'applique-t-elle à tous les cours dont le département est responsable.

Responsabilités de l'élève

- L'élève doit utiliser un français correct dans tous ses travaux oraux et écrits.
- S'il éprouve des difficultés linguistiques, il a la responsabilité d'utiliser les ressources mises à sa disposition ou de prendre les moyens de son choix pour améliorer la qualité de son français.

Évaluation de la qualité de la langue

La qualité de la langue écrite constitue un critère d'évaluation dans tous les cours du département de Philosophie. On tiendra compte du français écrit dans au moins deux évaluations, incluant l'évaluation finale, dont la pondération représente un minimum de 40% de la note globale du cours, et ce, en respectant les modalités suivantes : dans une portion de 150 mots, on soustraira 1,5% par faute jusqu'à concurrence de 10%.

Extrait de la Politique du français du département de philosophie,
adoptée le 30 mai 2011

- La version intégrale de la [politique du français](#) est disponible sur le [site Web du département de philosophie](#).

Nombre de fautes en 150 mots	Indice moyen de fréquence d'erreurs	Travail sur 10 points
	1 faute aux ... mots	A
0	0/150	
1	1/150	1,5%
2	1/75	3%
3	1/50	4,5%
4	1/38	6%
5	1/30	7,5%
6	1/25	9%
7	1/21	10%

RÈGLEMENTS RELATIFS AU PLAGIAT ET À LA FRAUDE

Tout plagiat (ex : copiage, tricherie... Voir politique du Collège ici) pourra entraîner la note 0.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LABORATOIRES

nil

RÈGLEMENTS RELATIFS AU STAGE

nil

AUTRES INFORMATIONS, SI NÉCESSAIRE

Utilisation d'appareils électroniques en classe

1. Les téléphones cellulaires doivent être éteints et rangés pendant que les élèves sont dans les classes.
2. L'enregistrement audio et/ou vidéo est interdit dans les classes à moins d'avoir eu préalablement l'accord du professeur.
3. En classe, il est interdit d'utiliser un lecteur de musique, un jeu électronique, une calculatrice ou d'autres gadgets. L'élève doit aussi enlever ses écouteurs.
4. Il est interdit d'utiliser un ordinateur portable en classe à moins d'avoir eu préalablement l'autorisation du professeur. L'utilisation de l'ordinateur à des fins autres que pédagogiques est interdite.
5. Le non-respect de ces règlements peut entraîner l'expulsion de l'élève pour le cours ou l'examen en cause.

POLITIQUE PARTICULIÈRE À CE COURS

nil